

2875 - Un musulman qui travaille pour un athée

question

Je travaille pour une personne athée (qui ne croit pas en Dieu). M'est-il permis de travailler pour lui étant donné qu'il me traite bien et me permet de prier ?

la réponse favorite

Si votre domaine d'activité est licite, vous pouvez travailler pour lui aussi longtemps que cela ne vous empêchera pas d'exécuter les ordres d'Allah. Vous devez vous acquitter de votre devoir d'appeler à Allah de la meilleure manière. Peut-être Allah le guidera-t-il grâce à vous.

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) dit à Ali quand il le dépêcha auprès des infidèles de Khaybar : « Appelle les à l'Islam et informe les de leur devoir dans ce cadre. Au nom d'Allah, le fait qu'Allah guide un seul homme grâce à vous est meilleur pour vous que les chameaux rouges (ces chameaux étaient les plus précieux pour les Arabes) rapporté par Boukhari, 2787).